



## **Concept réactualisé de notre travail** **avec les jeunes dans les quartiers**

### **1. Concept**

L'objectif statutaire d'Inter-Actions est celui de réaliser un travail dans l'intérêt de régions ou de groupes de personnes défavorisées. Dans le cadre de travail avec les jeunes nous rencontrons cet objectif une fois dans le fait que les jeunes, en tant que groupe, sont défavorisés par rapport à leur entourage composé d'adultes et une deuxième fois dans le fait que nos quartiers d'intervention se distinguent par rapport à la moyenne du pays par une population socio-économiquement faible.

L'offre que nous faisons dans les six quartiers vise donc deux objectifs :

- Renforcer dans le quartier le ou les groupes des jeunes, et les jeunes individuellement.
- Renforcer le quartier dans son ensemble afin qu'il puisse défendre son cadre de vie à même titre que réussissent à le faire des quartiers plus nantis.

#### **1.1. Renforcer les groupes de jeunes et les jeunes**

Quatre thèmes centraux guident nos interventions à ce niveau :

- Une offre pour encadrer les loisirs
- Une aide dans des situations à problèmes
- Une intervention pour éliminer des phénomènes d'exclusion
- Une intervention pour favoriser le niveau d'acceptation des jeunes par leur entourage

##### **1.1.1. L'offre pour encadrer les loisirs**

Les activités de loisirs sont conçues comme appartenant à deux grands groupes.

D'abord celles qui ont un caractère plutôt de consommation et qui permettent au jeune de se détendre, de suivre ses intérêts, de passer des loisirs sans que des contraintes de l'école, du milieu de travail, du milieu familial, etc. le forcent dans des activités définies par autrui.

Ensuite, celles qui ont un objectif pédagogique imposé ou suggéré par l'éducateur. C'est l'exemple typique de l'organisation d'un tournoi de football. Ce n'est pas le trophée qui importe mais bien l'apprentissage que les jeunes ont fait en organisant une manifestation complexe, l'endurance qu'ils ont augmentée en persévérant pendant des semaines, la tolérance qu'ils ont exercée en faisant le médiateur entre deux équipes en conflit. Nous sommes donc bien dans notre objectif de renforcer les jeunes ou groupes de jeunes.

L'éducateur tient compte lors de la mise en place de son programme d'une diversité suffisante des activités (sportives, créatives, instructives, ludiques, culturelles), des capacités des membres du groupe. Il prend soins de faire participer les jeunes au choix des activités et à leur organisation.

### **1.1.2. L'aide dans des situations à problèmes**

Trois volets sont distingués : une aide qui s'adresse à l'ensemble des jeunes, une aide individuelle et l'aide scolaire.

L'éducateur intègre dans son programme des séances d'information sur des thèmes aux quels est confronté l'ensemble des jeunes : drogues, sida, sexualité, racisme, etc. Pour cela il a recours à différents média, à des soirées de discussion, à des expositions etc.

L'aide individuelle permet de donner conseil et d'orienter le jeune en fonction du problème que celui-ci exprime. L'éducateur est sensible à des demandes individuelles et se donne les moyens pour pouvoir se retirer et mener une discussion en confiance. Dans la mesure de ses possibilités il est présent à certains moments dans les rues du quartier afin de permettre un contact avec des jeunes qui ne fréquentent pas la maison des jeunes. S'il est confronté à des problèmes de chômage ou d'endettement il peut recourir aux services appropriés d'Inter-Actions.

Ce travail individualisé ne se limite pas aux interventions qui résultent d'un besoin exprimé par le jeune mais il comprend également des interventions initiées par l'éducateur et qui tendent à faire progresser l'évolution du jeune. Autonomie, confiance en soi, capacité d'organisation, etc. sont des critères que l'éducateur observera individuellement.

L'aide scolaire est un service auquel le jeune et ses parents sont sensibles. La réussite ou l'échec scolaire sont des éléments déterminants au niveau des possibilités de développement du jeune. Ils ont donc une certaine place dans le programme si tel est la demande des jeunes ou des parents.

### **1.1.3. L'intervention pour cerner des phénomènes d'exclusion**

A l'intérieur du groupe de jeunes qui vient dans la maison, l'éducateur est attentif aux phénomènes d'exclusion qui se basent sur l'âge, le sexe, la nationalité, la race. Il oriente ses activités, sa propre manière d'être, ses interventions dans le sens d'une diminution de ces phénomènes. Le cas échéant des groupes spécifiques peuvent être créés pour permettre par exemple aux filles ou aux plus jeunes de trouver une place dans la maison (ou ailleurs) à l'écart de toute pression du reste du groupe.

La diversité et les changements des programmes sont considérés aussi comme éléments non négligeables pour garantir maintien de l'intérêt du plus grand nombre.

Chaque structure exclue elle-même. Voilà pourquoi l'éducateur est encouragé de passer quelque temps dans les rues de son quartier et de prendre contact avec des jeunes qu'il ne voit pas dans sa structure, le but n'étant pas absolument d'attirer le jeune vers la structure, mais plutôt de stabiliser une forme de communication avec lui. Ceci est vrai aussi dans le cas où des jeunes se sont momentanément écartés de la structure pour des mesures disciplinaires.

### **1.1.4. L'intervention pour favoriser le niveau d'acceptation des jeunes par leur entourage**

L'entourage direct du jeune est son quartier, c'est donc sur celui-ci que se concentrent nos efforts. La maison des jeunes ne peut pas être un prétexte des adultes pour disposer seuls de leur quartier sans être dérangé par les jeunes. Nous avons la mission de rendre aux jeunes leur place dans le quartier tout comme devrait l'avoir les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ou tout autre sous-groupe. S'il est bien qu'une structure existe pour que les jeunes aient un endroit qui « est à eux », il est aussi important que ce soit une structure ouverte et transparente.

Les activités réalisées devraient être visibles par le quartier. Cela peut être l'exposition de produits fabriqués, l'affichage régulier du programme dans les fenêtres de la maison mais aussi ailleurs dans le quartier, l'organisation d'une porte ouverte pour les parents, etc.

Il est vrai que l'implantation d'une maison des jeunes provoque certaines irritations dans le voisinage : les intérêts de deux groupes se confrontent et ils doivent trouver un arrangement. L'éducateur joue ici le rôle de médiateur en responsabilisant les jeunes dans des démarches de réparation s'ils ont dépassé les limites, et en les soutenant s'il les voit exposés à des reproches injustifiés. Dans cette gestion des conflits de voisinage le degré d'intégration de la maison des jeunes dans le tissu du quartier joue beaucoup, ce qui nous renvoie au chapitre suivant.

## ***1.2. Renforcer le quartier dans son ensemble afin qu'il puisse défendre son cadre de vie à même titre que réussissent à le faire des quartiers plus nantis***

Les quartiers ont perdu les dernières décennies une partie de leur cohésion, donc une partie de leur capacité d'influencer leur propre cadre de vie. Ceci est particulièrement néfaste pour les quartiers à forte concentration de personnes à bas niveau socio-économique. Les dernières puisant justement dans la cohésion et les contacts du quartier pour résoudre leurs problèmes.

Les noyaux de contacts traditionnels (épicerie, boucherie, coiffeur, curé, instituteur,...) disparaissent ou ont changé de nature. Nous sommes d'avis que les services sociaux localement implantés doivent reconstituer ces noyaux de contacts dans le quartier. La maison des jeunes y a aussi un rôle actif à jouer (tout comme le foyer de jour ou le travailleur social).

Celui-ci est réalisé par :

- La participation active aux activités communes du quartier (ex. : fêtes) et aux activités au profit de l'ensemble du quartier (ex. : nettoyage des abords de l'Alzette)
- L'élargissement de certaines offres à d'autres groupes du quartier (ex. : conférence sur les drogues)
- L'attitude et la disponibilité de l'éducateur lorsqu'il est abordé par d'autres membres du quartier pour un problème quelconque.

## ***1.3. Les deux niveaux de réflexion et d'intervention***

Deux niveaux de réflexion et d'intervention sont à respecter : le niveau local (la maison et le quartier sur lequel nous intervenons directement) et le niveau global. Il importe qu'une réflexion plus globale soit maintenue à côté de l'activité locale de tous les jours. Le travail avec les jeunes est une partie d'une politique (exprimée ou non) de la jeunesse.

Dans les activités seront donc intégrés des sujets comme : le droit de vote pour jeunes, le système de formation, l'écologie, la sécurité de l'avenir des jeunes, les nouveaux médias, etc.

## **1.4. Notre compréhension des jeunes**

### **1.4.1. Qui sont ces jeunes ?**

La situation géographique et sociologique de certains quartiers nous donne différentes approches de travail avec les jeunes et les gens du quartier. Par exemple, l'éducateur s'efforcera de favoriser les différentes formes de communication et d'expression (verbale et non verbale, religieuse, vestimentaire,....) tout en tenant compte du respect des cultures et de l'éthique sociologique. Pour ce faire, l'éducateur organise des ateliers afin de permettre aux jeunes d'extérioriser leurs idées ou leurs frustrations sur différents thèmes comme le racisme, l'intolérance, l'exclusion social,...et cela par le biais de la peinture, danse, cuisine, chant,..

### **1.4.2. Les jeunes et leur famille**

La famille, les parents ou le parent monoparental, la culture les amis, la société jouent un prépondérant central pour l'apprentissage et l'évolution du jeune. Les parents sont un modèle que l'enfant va ancrer ses réflexions futures dans ce modèle et va grandir avec ce moule.

En maison de jeunes, l'éducateur joue un rôle important en tant que modèle, figure de référence. L'éducateur devra être attentif à apprendre aux jeunes à corriger les comportements sociaux inappropriés. L'apprentissage des règles de société doit être un acquit des le plus jeune âge. Si le cas échéant ces règles de vie ne sont pas acquises, c'est à nous, éducateur, de leur donner l'exemple.

### **1.4.3. Les jeunes et le quartier**

Une de nos missions est de rendre aux jeunes une place dans le quartier, afin d'avoir un sentiment d'appartenance en tant qu'identité à part entière. Cela fait partie de l'intégration du jeune dans le quartier et aussi dans la société (en évolution).

Par exemple lorsque la maison de jeunes organise une fête de quartier, l'objectif primordial, n'est pas de faire un maximum de bénéfice, mais plutôt d'inclure un maximum de personnes et/ou association(s) dans le but de créer une mixité intergénérationnelle et culturelle dans la préparation de la fête de quartier. Cela permettra d'une part de créer des liens entre les jeunes et les gens au sein du quartier d'autre part de donner des tâches à responsabilité.

L'éducateur joue un rôle de médiateur en responsabilisant les jeunes dans leurs démarches

### **1.4.4. Les jeunes et l'école/emploi**

La maison des jeunes doit être un lieu de détente et de loisir, mais il est primordial, qu'il y ait un minimum d'informations sur divers thèmes divisés par grandes rubriques, comme la santé, culture, école, volontariat, service emploi, ... Donc d'une part nous devons les soutenir dans leurs démarches en leur faisant prendre conscience des pour ou contre (exemple : avantage ou désavantage d'arrêter l'école à un jeune âge) à long et moyen termes.

### **1.4.5. Drogues, dépendances**

La prise de drogue sous différentes formes est un phénomène courant pour l'adolescence. L'adolescent y est confronté au quotidien. En plus les drogues peuvent être un rituel d'acceptation dans un groupe.

En tant qu'éducateur, un des devoirs est de rendre les jeunes conscients des risques de la consommation de drogues ou d'autre substance et de les rendre plus forts à la tentation. Là aussi des ateliers peuvent être proposés pour démontrer les conséquences de l'abus et les multiples alternatives afin d'éviter la première prise de drogue.

Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme il est prohibé de fumer à l'intérieur des maisons. Mais au-delà de cette mesure, l'éducateur doit ici jouer aussi son rôle de modèle. L'éducateur ne fumera donc pas devant la porte avec les jeunes afin d'éviter de se mettre en contradiction avec les consignes qu'il doit faire suivre à l'intérieur de la structure.

#### **1.4.6. Société de consommation**

A l'heure actuelle, nous vivons dans une société où la consommation est en pleine expansion. Régulièrement, nous rencontrons des jeunes adolescents qui essaient de suivre l'évolution dictée par notre société et pour ceci se mettent dans des situations d'endettement (utilisation des portables, etc.) ou d'autres problèmes de surconsommation (obésité, manque de mouvements, ...). Comme ces comportements peuvent conduire à de nouvelles exclusions, il importe d'y prêter attention.

L'apprentissage de l'esprit critique doit être un des objectifs pour l'éducateur.

De ce domaine fait aussi partie la recrudescence de films ou de jeux informatisés qui incitent à la violence ou qui banalisent l'usage d'armes. Ici aussi l'éducateur est attentif à informer le jeune et d'éviter ce piège dans l'organisation des activités et de l'offre de la maison des jeunes. Il n'est pas crédible si d'un côté il développe auprès des jeunes un esprit de tolérance quand de l'autre il leur propose des activités banalisant ou glorifiant des comportements violents.

## **2. Organisation actuelle**

Le premier club de jeunes a été ouvert en 1984 au Grund. Depuis lors notre approche s'est distinguée parce qu'elle vise délibérément des quartiers à problèmes multiples, qu'elle vise l'entité du quartier et essaye d'y mettre en place une palette de services avec un effet de synergie à long terme.

### **2.1. Les maisons des jeunes**

Les six maisons fonctionnent sur un schéma identique bien qu'il y ait des différences, dont la maison des jeunes de Neudorf rouvrira ses portes à partir de juin 2008 après une fermeture depuis 2004 et la construction d'un nouvel local.

Elles sont ouvertes au moins 5 jours par semaine et disposent d'au moins un éducateur à plein temps. Au niveau des locaux nous disposons dans les cinq quartiers de petites unités, dont la qualité et la grandeur varient beaucoup. Au Pfaffenthal il s'agit de deux locaux séparés ce qui rend plus difficile la gestion et à Clausen les locaux sont trop étroits. On a recours ponctuellement à diverses salles dans les quartiers.

### **2.2. L'organisation interne**

Suivant l'organigramme l'éducateur de chaque maison est rattaché au responsable du quartier, qui lui dépend du directeur.

Une réunion d'organisation régulière a lieu entre le responsable et l'éducateur pour planifier le fonctionnement de la maison.

Un groupe de travail « Qualité du travail avec les jeunes » se réunit tous les deux mois avec un expert externe pour travailler la qualité de nos services.

### **2.3. Le financement**

Il est assuré essentiellement par trois voies : une convention 50/50 % avec le Ministère de la Famille et la Ville de Luxembourg (sauf certains éléments qui sont subventionnés à 100 % par la Ville) qui couvre principalement les frais de personnel et de gestion. Des projets thématiques précis peuvent bénéficier de subventions de la part du Service National de la jeunesse. Pour des acquisitions immobilisées nous pouvons adresser des demandes en subvention par le biais du fonds spécial. Certaines maisons ont recours à des volontaires européens dans le cadre du programme « Jeunesse en action »

Les services de la maison des jeunes sont en principe gratuits. Pour des raisons éducatives une participation financière symbolique des jeunes à certaines activités peut être demandée.

### **3. L'évolution**

#### **3.1. Les moyens**

Si on veut faire progresser le travail il faut augmenter les heures éducatives disponibles afin d'atteindre le niveau des maisons des jeunes avoisinantes.

Au niveau des locaux dans les quartiers Paffendall et Clausen des locaux plus grands devraient être trouvés. Ceci est surtout une question de moyens financiers, mais il n'est souvent pas aisé de trouver une maison adéquate et libre. Les nouveaux locaux de Neudorf sont prêts en 2008 et un projet pour Clausen a été retenu définitivement par le conseil communal fin 2007.

#### **3.2. Les projets**

Le projet principal est certainement de stabiliser et de parfaire les structures qui sont là, car elles ont fait leurs preuves, certaines depuis des années.

Nous désirons mettre d'avantage l'accent sur l'ouverture des maisons des jeunes sur le quartier. Certains services offerts pourraient s'adresser non seulement aux jeunes mais également aux autres personnes du quartier. Ceci pourrait être le cas pour l'accès à l'internet, des conférences, des offres de formation ou d'ateliers.

Le travail du groupe « Qualité » devrait se poursuivre et on devrait trouver le moyens pour faire plusieurs visites d'autres projets innovateurs.